

Analyse des différences salariales entre femmes et hommes 2016

- Neuchâtel, Office fédéral de la statistique, 31 janvier 2019



Les inégalités salariales entre femmes et hommes s'étaient légèrement réduites de 21,3% en 2012 à 19,5% en 2014 dans le privé. La tendance s'est inversée depuis lors puisque, en 2016, les inégalités remontent, certes très légèrement, à 19,6%. Parmi ces différences de salaire, 42,9% restent «inexpliquées», selon l'Office fédéral de la statistique (OFS). Quelques chiffres.

Working poors. Sur trois postes à plein temps rémunérés à moins de 4000 francs bruts par mois, près de deux étaient occupés par des femmes en 2016.

Plafond de verre. Dans le privé, le différentiel salarial entre les femmes et les hommes est d'autant plus grand que la fonction de cadre est élevée.

Secteur public. Dans l'ensemble du secteur public (Confédération, cantons et communes), l'écart salarial entre femmes et hommes se montait en moyenne à 16,7% en 2016 (2014: 16,6%). Ainsi, là aussi, la tendance s'est inversée.

Discrimination. La part inexpliquée des différences de salaire entre femmes et hommes observées dans le secteur privé a progressé à 42,9% en 2016, alors qu'elle n'atteignait que 39,1% en 2014 et 40,9% en 2012. Pour le secteur public, cette part représentait 34,8% en 2016 alors qu'elle atteignait 41,7% en 2014 et 38,8% en 2012.

En francs. Dans le privé, la part «inexpliquée» de l'écart salarial entre femmes et hommes représentait 657 francs par mois en moyenne en 2016, contre 585 francs en 2014.

[Communiqué](#)